

## ► Déclaration de Conduite Éthique

---

### **Reference: Recrutement d'un consultant pour assurer des formations sur l'accompagnement global des chercheurs d'emploi au profit des cadres de l'emploi de l'ANETI**

Le BIT s'attend à ce que les participants à ses processus d'achats observent les standards d'éthique et de transparence les plus élevés, qu'ils préviennent tout conflit d'intérêt, et qu'ils ne s'engagent pas dans des pratiques coercitives, collusives, corrompues ou frauduleuses.

Suite à la proposition qu'il a soumis en réponse à l'appel d'offres du BIT mentionnée ci-dessus, le soumissionnaire certifie ce qui suit :

1. Les prix de l'offre ont été établis de manière indépendante, sans consultation, communication ou accord avec d'autres sociétés concurrentes ou potentiellement concurrentes ou intéressées en vue de restreindre la concurrence.
2. Aucune tentative n'a été faite ou sera faite par le soumissionnaire pour influencer d'autres soumissionnaires, organisations, partenaires ou sociétés à soumettre ou non une offre.
3. Le soumissionnaire n'offrira, ne sollicitera, n'acceptera, directement ou indirectement, aucun don, faveur, invitation, promesse d'emploi ou autre avantage de ou envers quiconque au BIT.
4. Le soumissionnaire (à la fois la société mère et / ou ses filiales) n'est pas identifié ou associé à des personnes, groupes, entreprises et entités figurant sur la liste établie en vertu de la Résolution 1267 du Conseil de Sécurité de l'ONU (Liste récapitulative)<sup>1</sup>
5. Le soumissionnaire (à la fois la société mère et / ou ses filiales) n'utilisera pas les fonds reçus en vertu d'un contrat avec l'OIT à des fins de soutien à des individus, groupes, sociétés ou entités associés au terrorisme.
6. Le soumissionnaire (à la fois la société mère et / ou ses filiales) ne fait l'objet d'aucune forme de sanction imposée par une organisation ou un organisme du Système des Nations Unies, y compris la Banque Mondiale.

Le BIT se réserve le droit d'annuler ou de résilier avec effet immédiat et sans compensation toute offre ou contrat découlant de cette procédure d'appel d'offres en cas de fausses déclarations en relation avec les certifications ci-dessus.

---

<sup>1</sup> La Liste récapitulative 1267 est disponible à l'adresse suivante: <https://www.un.org/securitycouncil/fr/content/un-sc-consolidated-list>  
BIT 2021 Version 1.0 (FR) 08.07.2021  
Manuel des Achats, Outil 6-2-a-(i)

## Définitions des termes utilisés dans cette déclaration

- Par « **pratique de coercition** » il faut entendre l'utilisation ou la menace de la coercition, directement ou indirectement, vis-à-vis des personnes (ou de leurs biens) afin d'influencer improprement leurs actions.
- Par « **pratique collusive** » il faut entendre tout procéder ou accord entre deux ou plus offrants, afin de fixer des prix à des niveaux artificiels ou de toute manière non compétitifs.
- Par « **Conflit d'intérêt** » il faut entendre une situation qui donne lieu à un conflit réel, potentiel ou perçu entre les intérêts d'une partie et une autre.
- Par « **pratique corruptive** » il faut entendre le fait d'offrir, donner, recevoir, ou de solliciter, directement ou indirectement, toute utilité afin d'influencer improprement les actions des personnes.
- Par « **pratique frauduleuse** » il faut entendre la présentation fautive d'un fait, ou l'omission de la mention d'un fait, afin d'obtenir un avantage financier ou autre ou d'éviter une obligation.

Nom et titre

Signature

Date